



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 4 octobre 2023 à 8h

Mairie de Bainville-sur-Madon

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** _ Laurent **DIEZ** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Gilles **JEANSON** _ Daniel **LAGRANGE** _ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Richard **RENAUDIN** _ Lydie **ROUYER** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Benoit **SKLEPEK** _ Hervé **TILLARD**

Étaient excusé(e)s : Thierry **WEYER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	28 septembre 2023
<u>Date d'affichage</u> :	10 octobre 2023
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	15
<u>Nombre de votants</u> :	15
<u>Secrétaire de séance</u> :	Benoit SKLEPEK

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 20 septembre 2023

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2023_ 176	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – septembre 2023
2023_ 177	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2023_ 178	Transports	Tarifification des bornes de recharge des véhicules électriques
2023_ 179	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport
2023_ 180	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport
2023_ 181	Domaine et patrimoine	Zone des clairs chênes – Approbation d'un avenant à la convention d'occupation avec CIRCET
2023_ 182	Eau - assainissement	Assainissement – Convention d'occupation pour une conduite à Maron avec SNCF Réseau
2023_ 183	Commande publique	Centre d'Activités Ariane – Approbation d'un contrat de domiciliation
2023_ 184	Domaine et patrimoine	Loyer d'une entreprise locataire de la CCMM
2023_ 185	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Approbation d'un bail commercial
2023_ 186	Commande publique	Convention d'échange de données avec ENEDIS
2023_ 187	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Benoit SKLEPEK a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 20 septembre 2023

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2023_176

Rapporteur :

Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :

Habitat - attribution des aides – septembre 2023

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution de l'aide validée par la commission habitat lors de sa séance du 11 septembre 2023.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** l'aide conformément au tableau ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom		Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)		Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse							Montant des devis (€ HT)	Montant des devis (€ TTC)			
2023 RT 12	TM	KNOBLOCH Christelle		PAC air/eau + ballon thermodynamique + isolation plafond sous-sol	OPAH CCMM	PAC : HUSSON 54230 CHALIGNY Isolation : ISOL EXPERT 54410 LANEUVEVILLE DVT NANCY	OUI	36%	27 463,00 €	29 055,00 €	27 463,00 €	11/09/2023	2 000,00 €
		75 rue Victor Hugo											
		54230 NEUVES-MAISONS											
2023 RT 13	PB	MEYER Bertrand 69 ruelle Mary 54330 THELOD		Menuiseries + isolation + radiateurs + VMC + cumulus + maçonnerie/plomberie	OPAH CCMM	Menuiseries : CONCEPT PVC 54230 NEUVES-MAISONS Maçonnerie : PHILIPPE LIEUVRE 54160 FROLOIS Isolation : CLOISONS 54 54850 MESSEIN VMC, radiateurs : ADI ELEC 54330 THELOD Plomberie cumulus: S.A MATHIEU 881 30 CHAMAGNE	OUI	84%	77 962,00 €	82 867,00 €	65 382,00 €	11/09/2023	6 500,00 € (5000€ Tx lourds + 1500€ PB)
		Logt concerné : 47 fbg St Antoine 54330 THELOD											
2023 RT 14	TM	VACHET Alexis		Menuiseries + isolation des rampants/réfection de toiture	OPAH CCMM	Isolation : ISOL EXPERT 54410 LANEUVEVILLE DVT NANCY Menuiseries : MAXYPOSE 54250 CHAMPAGNEUILLES	OUI	42%	89 713,00 €	94 845,00 €	34 930,00 €	11/09/2023	2 000,00 €
		40 avenue des Roses											
		54630 RICHARDMENIL											
2023 RT 11	M	MOUGENOT Alain		Menuiseries + isolation des combles perdus	OPAH CCMM	Menuiseries : DUBOIS 54210 ST NICOLAS DE PORT Isolation : FBOD 54460 LIVERDUN	OUI	37%	22 738,00 €	24 041,00 €	20 355,00 €	11/09/2023	1 800,00 €
		34 rue Lt Excoffier											
		54550 SEXEY-AUX-FORGES											

DÉLIBÉRATION N° 2023_177

Rapporteur :

Sandrine LAMBERT - Vice-présidente chargée des mobilités actives

Objet :

Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions

Par délibération du conseil communautaire réuni le 20 janvier 2022, le bureau communautaire a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides à l'acquisition de vélos et accessoires et aides à la révision de vélos.

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution de ces aides après l'avis consultatif de la commission dédiée réunie lors de sa séance du 25 septembre 2023.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau joint en annexe.

N°	Date	Civilité	Nom (Cogn)	Commune	Vélo		Révision		Accessoires n°1		Accessoires n°2		Accessoires n°3		Sous-Total Accessoires	Montant aide	Montant de l'aide (thésaurique)	Commentaires	Avis commission	Montant de l'aide erdié en excédent
					Fournisseur	Montant aide	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant								
343	06/06/2023	Monsieur	R	NEUVES-MAISONS		0,00 €	48,25 €								0,00 €	48,25 €	Aucun	Favorable	48,25 €	
344	06/06/2023	Monsieur	A	RICHARDMENIL	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
345	10/06/2023	Monsieur	S	CHAVIGNY	SARL Emmanue ZANVIT	169,98 €	0,00 €								0,00 €	169,98 €	Attention demande déjà faite dossier 18 (commission du 20/04)	Défavorable	0,00 €	
346	08/06/2023	Madame	M	NEUVES-MAISONS	3W SPORTS	120,00 €	0,00 €	118,97 €							50,00 €	170,00 €	- 34,99 € = Casque, reste non éligible	Favorable achat casque uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	137,50 €	
347	13/06/2023	Monsieur	P	FLAVIGNY SUR MOSELLE	CYCLE BASTIEN RACING	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
348	15/06/2023	Monsieur	D	CHALIGNY	INTERSPORT	200,00 €	0,00 €	161,96 €							50,00 €	250,00 €	- 35,99 € + 39,99 € = Casques, reste non éligible (sièges enfant)	Favorable achat casques, uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	237,99 €	
349	16/06/2023	Madame	L	PONT SAINT VINCENT	DECATHLON	79,75 €	0,00 €	34,00 €	66,00 €	19,00 €	13,90 €				50,00 €	129,75 €	- 30 € = Casque + 19 € coupe pluie, reste non éligible	Favorable achat casques et veste (reste non en lien avec la sécurité)	104,25 €	
350	16/06/2023	Madame	F	CHAVIGNY	DECATHLON	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
351	16/06/2023	Madame	J	MÈREVILLE	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
352	16/06/2023	Monsieur	J	MÈREVILLE	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
353	21/06/2023	Madame	V	CHAVIGNY	CULTURE VELO	200,00 €	0,00 €	24,70 €	54,54 €						39,62 €	239,62 €	- 54,54 € veste pluie, reste non éligible	Favorable achat veste (reste non en lien avec la sécurité)	227,27 €	
354	21/06/2023	Madame	C	FLAVIGNY-SUR-MOSELLE	EURO CYCLES SARL	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
355	22/06/2023	Monsieur	G	PULLIGNY	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	34,00 €							17,00 €	217,00 €	Aucun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €	
356	27/06/2023	Monsieur	H	MAIZERES	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
357	27/06/2023	Monsieur	D	NEUVES-MAISONS	SAS VELOBRIVAL	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
358	29/06/2023	Madame	A	PONT SAINT VINCENT	INTERSPORT	200,00 €	0,00 €	24,99 €							12,50 €	212,50 €	Aucun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €	
359	07/07/2023	Madame	R	NEUVES-MAISONS	INTERSPORT	200,00 €	0,00 €	6,99 €							3,50 €	203,50 €	Aucun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €	
360	10/07/2023	Monsieur	A	MESSEN	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	20,00 €	7,00 €						13,50 €	213,50 €	Aucun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €	
361	10/07/2023	Monsieur	C	FROLOIS	DYNAMO	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
362	13/07/2023	Monsieur	C	CHAVIGNY	LUXBIKES	200,00 €	0,00 €	152,75 €							50,00 €	250,00 €	Aide déjà versée au dossier 292	Défavorable	0,00 €	
363	13/07/2023	Madame	R	NEUVES-MAISONS	INTERSPORT	200,00 €	0,00 €	7,99 €							7,99 €	207,99 €	- 7,99 € x 2 = Retiroiseurs	Favorable	207,99 €	
364	13/07/2023	Monsieur	O	MESSEN	CORA / NORAUTO	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
365	18/07/2023	Madame	S	CHAVIGNY	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	0,00 €	258,00 €							50,00 €	250,00 €	Aucun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €	
366	18/07/2023	Madame	G	NEUVES-MAISONS	SARL REVE DE CYCLOS	200,00 €	50,00 €								0,00 €	250,00 €	- 100,00 € lit identification + 183,6 € pièces et main d'œuvre	Favorable	250,00 €	
367	19/07/2023	Monsieur	D	NEUVES-MAISONS	DECATHLON	37,25 €		7,00 €	37,00 €						22,00 €	59,25 €	- 25 € = Casque, reste non éligible	Favorable achat casque uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	49,75 €	
368	20/07/2023	Madame	M	MESSEN	DECATHLON	200,00 €	11,00 €	40,00 €	25,00 €						32,50 €	243,50 €	- 40 € = Casque, reste non éligible	Favorable achat casque + révision (reste non en lien avec la sécurité)	231,00 €	
369	20/07/2023	Monsieur	P	CHALIGNY	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
370	21/07/2023	me, Mad G / P	G / P	CHALIGNY	DECATHLON	200,00 €	46,79 €	44,00 €	12,99 €						28,50 €	275,28 €	Aucun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	246,79 €	
371	21/07/2023	Madame	S	BAINVILLE-SUR-MADON	SARL SEBIA GIANT STORE	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
372	21/07/2023	Madame	B	BAINVILLE-SUR-MADON	DECATHLON	199,75 €	0,00 €								0,00 €	199,75 €	Aucun	Favorable	199,75 €	
373	24/07/2023	Monsieur	S	RICHARDMENIL	DECATHLON	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
374	24/07/2023	Monsieur	T	CHAVIGNY	DECATHLON	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
375	24/07/2023	Madame	C	NEUVES-MAISONS	DECATHLON	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
376	24/07/2023	Monsieur	T	NEUVES-MAISONS	DECATHLON	200,00 €	0,00 €								0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
377	25/07/2023	Monsieur	M	PULLIGNY	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	0,00 €	197,80 €							50,00 €	250,00 €	- 99,95 € = Casque + 159,95 € rétroviseur, reste non éligible	Favorable achat casques et rétroviseur (reste non en lien avec la sécurité)	250,00 €	

N°	Date	Civilité	Nom (Cognat)	Commune	Vélo		Révision	Accessoires n°1			Accessoires n°2			Accessoires n°3		Sous-total	Moment de l'aside (Théorique)	Commentaires	Avis commission	Montant de l'aside en cas de litige
					Fournisseur	Montant aide		Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant					
378	26/07/2023	Monsieur	D	NEUVES-MAISONS	EURO CYCLES SARL	174,50 €	0,00 €	60,00 €								30,00 €	204,50 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	174,50 €
379	27/07/2023	Monsieur	G	CHALIGNY	EURO CYCLES SARL	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
380	27/07/2023	Monsieur	O	RICHARDMÉNIL	PASSION TT	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
381	28/07/2023	Monsieur	M	BAINVILLE-SUR-MADON	DECATHLON	124,75 €	0,00 €	30,00 €	14,00 €	7,20 €						25,50 €	150,25 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	124,75 €
382	01/08/2023	Madame	L	RICHARDMÉNIL	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
383	03/08/2023	Madame	R	NEUVES-MAISONS	DECATHLON	64,75 €	0,00 €	7,00 €								3,50 €	68,25 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	64,75 €
384	04/08/2023	Monsieur	L	REUILLEY	3W SPORTS	82,50 €	0,00 €									0,00 €	82,50 €	En attente de la facture acquittée	Défavorable en l'état	0,00 €
385	07/08/2023	Madame	C	FLAVIGNY SUR MOSELLE	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	0,00 €	7,10 €								3,55 €	203,55 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €
386	07/08/2023	Monsieur	H	MESSEN	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	37,00 €	12,95 €	15,22 €	1,699 €						22,73 €	232,73 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	237,00 €
387	08/08/2023	Monsieur	B	NEUVES MAISONS	CANYON BICYCLES	200,00 €	0,00 €	72,75 €	75,49 €	104,00 €						50,00 €	250,00 €	- 70 € = Casque + 39 € kit lumière, reste non éligible	Favorable chat casque et kit lumière (reste non en lien avec le forfait)	250,00 €
388	10/08/2023	Monsieur	B	NEUVES MAISONS	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	84,00 €								42,00 €	242,00 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €
389	14/08/2023	Monsieur	N	VITERNE	INTERSPORT	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
390	17/08/2023	Monsieur	G	NEUVES MAISONS	DECATHLON	50,00 €	0,00 €	30,00 €								15,00 €	65,00 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	50,00 €
391	18/08/2023	Monsieur	M	VITERNE	CYCLE WALAS	200,00 €	0,00 €	65,00 €								32,50 €	232,50 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €
392	17/08/2023	Monsieur	L	CHALIGNY	DECATHLON	100,00 €	0,00 €									0,00 €	100,00 €	Auun	Favorable	100,00 €
393	18/08/2023	Monsieur	B	MESSEN	CULTURE VELO	200,00 €	0,00 €	105,55 €								50,00 €	250,00 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €
394	19/08/2023	Monsieur	G	VITERNE	INTERSPORT	200,00 €	39,45 €									0,00 €	39,45 €	Auun	Favorable	39,45 €
395	19/08/2023	Madame	D	CHAVIGNY	INTERSPORT	200,00 €	0,00 €	0,71 €								0,36 €	200,36 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €
396	20/08/2023	Madame	P	NEUVES MAISONS	INTERSPORT	100,00 €	0,00 €									0,00 €	100,00 €	Auun	Favorable	100,00 €
397	21/08/2023	Monsieur	R	NEUVES MAISONS	KELVELO	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
398	23/08/2023	Madame	D	BAINVILLE SUR MADON	ORO BIKE 39.23	200,00 €	0,00 €	57,00 €								28,50 €	228,50 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €
399	24/08/2023	Monsieur	H	REUILLEY	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €	69,98 €	39,00 €							50,00 €	299,00 €	- 35,99 € = Casque, reste non éligible	Favorable chat casque uniquement (reste non en lien avec le forfait)	218,00 €
400	25/08/2023	Monsieur	G	NEUVES MAISONS	INTERSPORT	75,00 €	0,00 €	22,49 €	18,99 €	2,999 €						35,74 €	110,74 €	- 29,99 € = Casque + 22,49 € lunettes, reste non éligible	Favorable chat casque et kit lumière (reste non en lien avec le forfait)	101,24 €
401	28/08/2023	Monsieur	G	CHALIGNY	DECATHLON	57,50 €	0,00 €	20,00 €	71,00 €	9,00 €						50,00 €	107,50 €	- 20 € = Casque, reste non éligible	Favorable chat casque uniquement (reste non en lien avec le forfait)	67,50 €
402	28/08/2023	Madame	E	FROLOIS	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	39,00 €	40,00 €							39,50 €	239,50 €	- 40 € = Casque, reste non éligible	Favorable chat casque uniquement (reste non en lien avec le forfait)	220,00 €
403	02/09/2023	Monsieur	R	BAINVILLE-SUR-MADON	CENTRE LECLERC	87,48 €	0,00 €									0,00 €	87,48 €	Auun	Favorable	87,48 €
404	01/09/2023	Monsieur	L	NEUVES MAISONS	INTERSPORT	200,00 €	0,00 €	14,49 €								7,25 €	207,25 €	Auun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €
405	04/09/2023	Monsieur	V	FROLOIS	DECATHLON	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
406	04/09/2023	Madame	S	FROLOIS	LOISIRIKE	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
407	06/09/2023	Monsieur	D	NEUVES MAISONS	INTERMARCHE	124,98 €	0,00 €									0,00 €	124,98 €	Auun	Favorable	124,98 €
408	07/09/2023	Madame	L	NEUVES MAISON	EURO CYCLES SARL	200,00 €	0,00 €									0,00 €	200,00 €	Auun	Favorable	200,00 €
409	11/09/2023	Madame	R	RICHARDMÉNIL		0,00 €	45,55 €									0,00 €	45,55 €	Auun	Favorable	45,55 €

DÉLIBÉRATION N° 2023_178

Rapporteur :
Dominique GOEPFER - Vice-présidente chargée de la transition énergétique

Objet :
Tarification des bornes de recharge des véhicules électriques

Le bureau est invité à délibérer pour actualiser les tarifs des bornes de recharge communautaires, en s'alignant sur les tarifs appliqués notamment par le syndicat départemental d'électricité.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **fixe** comme suit le tarif des bornes de recharge de véhicules électriques :

- 0,40 € TTC par kWh
- 0,07 € TTC par minute au-delà de 4 heures (tarif de dépassement, non appliqué entre 22 h et 6 h)

DÉLIBÉRATION N° 2023_179

Rapporteur :
Richard RENAUDIN - Vice-président chargé des finances

Objet :
Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport

L'assureur SMACL indemnise la CCMM à hauteur de 5 219,10€ pour des sinistres concernant les véhicules CC593NS, DY725KS et DY929KS

Il est proposé d'accepter cette indemnisation.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **accepte** l'indemnisation à hauteur de 5 219,10€.

- **autorise** le président à émettre le titre de recette en conséquence.

DÉLIBÉRATION N° 2023_180

Rapporteur :
Richard RENAUDIN - Vice-président chargé des finances

Objet :
Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport

Indemnisation sinistre : Bris de pare-brise véhicule DY929KS
L'assureur GROUPAMA indemnise la CCMM à hauteur de 3 588€.

Indemnisation sinistre : Bris de pare-brise véhicule FL379FC
L'assureur GROUPAMA indemnise la CCMM à hauteur de 1 188€.

Indemnisation sinistre : Chocs véhicule DY599KS
L'assureur GROUPAMA indemnise la CCMM à hauteur de 3 794,69€.

Il est proposé d'accepter ces indemnisations.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **accepte** les indemnisations ci-dessus pour un montant total de 8 570,69€.
- **autorise** le président à procéder à l'encaissement des chèques établis en conséquence.

DÉLIBÉRATION N° 2023_181

Rapporteur :
Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :
Zone des clairs chênes – Approbation d'un avenant à la convention d'occupation avec CIRCET

Par convention signée le 9 juillet 2020, la CCMM autorise la société CIRCET à occuper une partie des parcelles OA 182 et OA 133 sur la commune de Chavigny au sein de la zone industrielle des clairs chênes à des fins de stockage provisoire de tourets de câble et de poteaux de télécommunication. Cette occupation a servi la société dans le cadre du déploiement de la fibre, notamment sur notre territoire. La convention a pris fin au 30 juin 2023 suite à l'avenant n°1.

La société CIRCET a sollicité une prolongation de la durée de la convention jusqu'à la fin de l'année.

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant prolongeant la convention jusqu'au 30 décembre 2023.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant 2 à la convention d'occupation avec la société CIRCET,
- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_182

Rapporteur :

Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :

Assainissement – Convention d'occupation pour une conduite à Maron avec SNCF Réseau

La convention signée en août 2009 entre la CCMM et SNCF Réseau relative à une conduite d'assainissement à Maron est arrivée à échéance. Il convient de la renouveler. Celle-ci autorise la CCMM à faire passer une conduite dans le domaine public ferroviaire sur une longueur d'environ 15 m pour traverser la ligne n°039000 de Toul à Rosières aux Salines, sur la parcelle AB 921. Il s'agit d'une canalisation d'assainissement en fonte de diamètre 80 mm.

La convention est conclue pour une durée de 20 ans comprenant des frais de gestion pour un montant de 1 257,30 € HT puis une redevance annuelle de 76,95 € (actualisable).

Le bureau communautaire est invité à approuver la convention avec SNCF Réseau.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation avec SNCF Réseau (dossier n°202308-SR-54-02900),
- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_183

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :

Centre d'Activités Ariane – Approbation d'un contrat de domiciliation

La société SIL COM spécialisée dans la formation et le conseil en marketing, vente et communication, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nancy a fait la demande d'une domiciliation postale au centre Ariane à compter du 01/11/2023.

Le bureau communautaire est invité à approuver le contrat de domiciliation.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le contrat de domiciliation conclu avec la société SIL COM à compter du 1^{er} novembre 2023 pour un montant de 50 euros HT par mois.

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_184

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :

Loyer d'une entreprise locataire de la CCMM

Pour mémoire, la CCMM avait suspendu le recouvrement des loyers des bâtiments économiques sur les 3 mois d'avril à juin 2020 dans le contexte de confinement. Une entreprise locataire du bâtiment artisanal au Champ le Cerf avait fait état de grandes difficultés liées à son domaine d'activités, l'approvisionnement en boissons et vins des restaurants.

Elle avait alors fait l'objet d'une décision du bureau visant à suspendre ses loyers de novembre 2020 à juin 2021 et à annuler ses loyers sur les 3 mois du 1^{er} confinement.

A présent que sa situation s'est améliorée, il convient de récupérer les loyers suspendus. Il est proposé de répartir cette dette correspondant à ces loyers (et la régularisation des charges) sur 4 mois successifs. La somme globale est d'environ 5 000 €.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la reprise des loyers de ladite société, suspendus de novembre 2020 à juin 2021, sur 4 mois.
- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_185

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :

Centre Ariane – Approbation d'un bail commercial

L'association ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE Grand Est, dont le siège est situé à Strasbourg, a pour but de faciliter l'expérience entrepreneuriale des jeunes de 9 à 25 ans et de favoriser les liens entre les jeunes et leur environnement socio-économique. Elle souhaite occuper un bureau au sein du centre d'affaires Ariane pour son développement.

Il lui a été proposé le bureau 111 au niveau 11 d'une superficie de 25 m².

Il est proposé d'autoriser le président à signer le bail commercial correspondant.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le bail commercial à compter du 1^{er} novembre 2023 avec l'association ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE Grand Est, pour l'occupation du bureau n°111 au sein du centre Ariane à Neuves-Maisons aux conditions suivantes :

- Désignation des locaux : bureau n°111 d'une superficie de 25 m²
- Loyer : 262 euros HT mensuels
- Avance sur charges : 75 € mensuels

- **autorise** le président à signer le bail commercial et toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_186

Rapporteur :
Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Convention d'échange de données avec ENEDIS

Dans le cadre de l'intégration de données numérisées utiles à Terres de Lorraine Urbanisme, la CCMM, porteuse du système d'information géographique (SIG) mutualisé, peut récupérer les données cartographiques liées aux réseaux de distribution d'électricité auprès d'ENEDIS, de manière gratuite une fois par an.

Il est proposé d'autoriser le président à signer une convention avec ENEDIS permettant ce transfert de données pour une durée de 3 ans.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **décide** de conventionner avec ENEDIS pour la récupération des données cartographiques des réseaux de distribution d'électricité pour une durée de 3 ans.
- **autorise** le président à signer toute pièce afférente à ce partenariat.

DÉLIBÉRATION N° 2023_187

Rapporteur :
Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :
Factures d'eau - dégrèvements

Sur proposition de la commission eau-assainissement du 2 octobre 2023, le bureau est invité à se prononcer favorablement sur les dégrèvements suivants :

Adresse	Objet	Dégrèvement
1853 MICHAUD Reine 1 Rue du portail 54230 NEUVES-MAISONS	Fuite sur canalisation	73 m3 sur les redevances assainissement
16293 MELARD ZUGARO 7 Rue du bac 54850 MEREVILLE	Fuite sur canalisation	248 m3 sur les redevances assainissement
24609 KAMAL Khadija 223 Rue de la Liberté 54230 NEUVES-MAISONS	Suite à avis de la médiation de l'eau	Maintien de l'abonnement mais annulation de la consommation de 19m3
19092 DEUTSCH Maxime 471 Rue de la Libération 54230 CHALIGNY	Remboursement frais plombier suite à nos travaux	Remboursement de 291,39 €
5032-NOEL Alain 4 Rue de Certain Champ 54230 CHAVIGNY	Fuite sur canalisation	146 m3 sur les redevances assainissement
3607-VILLAUME Francis 20 allée du point du jour 54230 CHALIGNY	Suite à incendie total de la maison	Chèque eau de 40 €
14444-CRUNCHANT David 39 rue du Lieutenant excoffier 54550 SEXEY AUX FORGES	Fuite sur branchement	51 m3 sur toutes les redevances + Remboursement travaux 995,50 € TTC

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** les dégrèvements ci-dessus.

Le secrétaire,

Benoit SKLEPEK



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2023_ 176	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – septembre 2023
2023_ 177	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2023_ 178	Transports	Tarifcation des bornes de recharge des véhicules électriques
2023_ 179	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport
2023_ 180	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport
2023_ 181	Domaine et patrimoine	Zone des clairs chênes – Approbation d'un avenant à la convention d'occupation avec CIRCET
2023_ 182	Eau - assainissement	Assainissement – Convention d'occupation pour une conduite à Maron avec SNCF Réseau
2023_ 183	Commande publique	Centre d'Activités Ariane – Approbation d'un contrat de domiciliation
2023_ 184	Domaine et patrimoine	Loyer d'une entreprise locataire de la CCMM
2023_ 185	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Approbation d'un bail commercial
2023_ 186	Commande publique	Convention d'échange de données avec ENEDIS
2023_ 187	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements